

# FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

PRODUITS TREX® WOOD-POLYMER LUMBER

MSDSTWP-01

DATE DE RÉVISION :  
2010-03-12

---

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT

**NOM DU PRODUIT :** PRODUITS TREX® -PLANCHES DE COMPOSITE  
**COULEURS :** Brun Woodland  
Madère  
Gris Winchester  
Sable  
Cayenne  
Ambre Bruni  
Espresso  
PRODUITS TREX TRANSCEND™ PLANCHES DE COMPOSITE  
Vintage Lantern  
Gravel Path  
Fire Pit  
Tree House

**FOURNISSEUR :** TREX COMPANY, INC  
245 CAPITOL LANE  
WINCHESTER, VA 22602

**INFORMATIONS SUR LE PRODUIT ET  
LA FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ :** 800 289-8739  
**NUMÉRO À COMPOSER EN CAS D'URGENCE :** 800 289-8739

## 2. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

**NOMS CHIMIQUES ET SYNONYMES :** FIBRE DE BOIS

**INGRÉDIENTS CONSIDÉRÉS DANGEREUX POUR LA SANTÉ :**

<u>NOM DE LA SUBSTANCE</u>	<u>POIDS</u>
POUSSIÈRE DE FIBRE DE BOIS	50-60
NOIR DE CARBONE (1333-86-4)	<1

**REMARQUE :** LA POUSSIÈRE DE BOIS ET LE NOIR DE CARBONE SONT CONTENUS DANS UNE MATRICE POLYÉTHYLÈNE. Contient des thermoplastiques usés et des déchets ligneux. Le plastique provient principalement de sacs d'épicerie récupérés/recyclés et de films étirables, tandis que la fibre de bois provient généralement de fabricants de meubles ou de palettes mises au rebut. Le produit standard est approximativement constitué de 40 à 50 % de matière thermoplastique et de 50 à 60 % de fibre de bois.

Pour connaître les limites d'exposition (le cas échéant), consultez la Section 8.

## PRODUITS TREX® WOOD-POLYMER LUMBER – MSDSTWP-01

### 3. **IDENTIFICATION DES DANGERS**

**NORME SUR LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS À L'ÉGARD DES MATIÈRES DANGEREUSES DE L'OSHA (ÉTATS-UNIS):** Ce produit pourrait être utilisé dans des applications produisant des fibres de poussière de bois. Selon la norme OSHA 29 CFR, sections 1910.1200, certaines fibres de bois et le noir de carbone sont considérés dangereux si la concentration aérogène sur le lieu de travail dépasse les limites d'exposition définies par l'OSHA ou l'ACGIH (voir la Section 8).

**EFFETS D'UNE SUREXPOSITION :** La poussière peut irriter le nez, la gorge et les voies respiratoires, et peut causer une irritation mécanique aux yeux. Une exposition répétée à certaines poussières de bois peut provoquer des réactions allergiques cutanées et respiratoires, incluant de l'asthme et de la rhinite. L'inhalation de certaines fibres de bois peut provoquer un cancer nasal. Le noir de carbone est possiblement carcinogène.

**DONNÉES D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE :** Brun de part en part. L'exposition au feu peut générer des émanations toxiques. Des concentrations élevées en poussière peuvent créer un risque d'explosion. No ERG du DOT (Department of Transport) – S.O.

### 4. **PREMIERS SOINS**

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Rincer à fond avec de l'eau. En cas d'irritation, appeler un médecin.

**CONTACT AVEC LA PEAU :** Laver les surfaces ayant été en contact avec de l'eau et du savon. Mettre les vêtements contaminés à la lessive avant de les remettre.

**INHALATION :** En cas d'irritation respiratoire, de toux, d'essoufflement, de respiration sifflante ou de serrement de poitrine après une exposition à la poussière, quitter la zone d'exposition, demander une assistance médicale immédiate et appeler un médecin.

**INGESTION :** L'ingestion n'est pas sensée causer de problème de santé. En cas d'inconfort, obtenir une aide médicale.

### 5. **MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyen d'extinction :** Eau

**Méthodes particulières de lutte contre l'incendie :** Utiliser de l'eau pour refroidir le produit exposé au feu. Pour les incendies dans des espaces clos, les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Équipement protecteur spécial :** Pour les incendies dans des espaces clos, les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Risques inhabituels d'incendie et d'explosion :** L'exposition au feu peut générer des émanations toxiques. Des concentrations élevées de poussière peuvent créer un risque d'explosion. Point d'éclair C (F) : > 370 (698) (Indice de propagation de la flamme = 80). Limites d'inflammabilité – LII : S.O., LSI : S.O.

**IDENTIFICATION DES DANGERS SELON LA NFPA :** Santé : 0, Inflammabilité : 1, Réactivité : 0.

**Produits de décomposition dangereux** : Fumée, monoxyde de carbone, acétaldéhyde, formaldéhyde, acide formique, acide acétique.

**PRODUITS TREX® WOOD-POLYMER LUMBER – MSDSTWP-01**

**6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

**Procédures de notification** : Aucune

**Procédures à suivre en cas de propagation ou de déversement du produit** Lorsque des conditions poussiéreuses sont créées à la suite du découpage ou du sciage du produit, asperger la poussière avec de l'eau, puis passer le balai ou l'aspirateur pour l'éliminer. Le personnel chargé du nettoyage doit utiliser de l'équipement de protection.

**Précautions environnementales** : Le produit n'est pas sensé être nocif sur le plan environnemental.

**Précautions personnelles** : Voir la Section 8

**7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

**Manutention** : LE PRODUIT TREX® WOOD-POLYMER LUMBER n'est pas conçu pour les ouvrages devant supporter des portants ou nécessitant une structure forte. Consulter le code de liste du produit TREX® Wood-Polymer Lumber, NER-508, ainsi que la documentation de l'entreprise pour connaître l'usage approprié. Le produit TREX® Wood-Polymer Lumber est plus lourd que la plupart des produits de construction traditionnels et une manutention appropriée est requise pour éviter les blessures ou les dommages. Ne pas faire brûler le produit dans un foyer ou l'utiliser comme bois de chauffage.

**Entreposage** : Ne pas entreposer le produit dans des conteneurs ouverts ou non étiquetés. L'entreposer à l'écart des agents oxydants puissants ou des matériaux combustibles.

**8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**

**Ventilation** : Utiliser dans un endroit bien ventilé.

**Protection respiratoire** : Des masques antipoussières homologués doivent être utilisés dans des conditions poussiéreuses ou lorsque la respiration de poussières est probable.

**Protection des yeux** : Des lunettes de sécurité pourvues d'écrans latéraux, ou des lunettes à coques, doivent être portées en guise de protection contre les particules de poussière.

**Protection de la peau** : Aucun équipement spécial n'est requis. Toujours observer de bonnes pratiques d'hygiène.

<u>Nom de la substance (No CAS)</u>	<u>Source</u>	<u>TWA</u> <u>ppm mg/m3</u>	<u>STEL</u> <u>ppm mg/m3</u>
Poussière de fibre de bois			
Bois de feuillu certifié	OSHA	5	
Bois de conifères	OSHA	5	
Cèdre rouge de l'Ouest	OSHA	2.5	
Bois de conifères	ACGIH	5	10
Bois de feuillu certifié- Hêtre/Chêne	ACGIH	1	
Noir de carbone (1333-86-4)	OSHA	3.5	
	ACGIH	3.5	

Remarque : Les limites sont indiquées à titre informatif seulement. Suivre la réglementation concernant l'application.

## PRODUITS TREX® WOOD-POLYMER LUMBER – MSDSTWP-01

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les propriétés physiques types sont énumérées ci-dessous. Consulter la fiche du produit pour des détails spécifiques.

**Apparence** : Solide

**Couleur** : Gris, rouge, brun

**Odeur** : Aucune

**Seuil olfactif** – ppm : N.É.

**pH** : S.O.

**Point d'ébullition C (F)** : S.O.

**Point de fusion C (F)** : > 110 (230)

**Point d'éclair C (F)** : > 370 (698)

**Inflammabilité** : N.É. (Indice de propagation de la flamme = 80)

**Autoinflammabilité** : 395 (743)

**Propriétés explosives** : S.O.

**Propriétés d'oxydation** : S.O.

**Pression de vapeur-mmHg 20C** : S.O.

**Densité de vapeur** : N.É.

**Vitesse d'évaporation** : N.É.

**Densité relative, 15/4 C** : 0,96

**Solubilité dans l'eau** : Négligeable

**Coefficient de partage** : N.É.

**Viscosité à 40 C, cSt** : S.O.

**Viscosité à 100 C, cSt** : S.O.

**Point d'écoulement C (F)** : S.O.

**Point de congélation C (F)** : N.É.

**Composé organique volatil** : N.É.

S.O. = Sans objet

N.É. = Non établi

D = Décompose

Pour de plus amples informations techniques, communiquez avec votre représentant du marketing.

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité (thermique, à la lumière, etc.)** : Stable.

**Conditions à éviter** : Chaleur et flamme. Accumulation de poussières.

**Incompatibilité (matériaux à éviter)** : Oxydants puissants.

**Produits de décomposition dangereux** : Fumée, monoxyde de carbone, acétaldéhyde, formaldéhyde, acide formique, acide acétique.

**Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas.

### 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Toxicologie aiguë

**Toxicité par voie orale (rats)** : Non établie

**Toxicité dermique (lapins)** : Non établie

**Toxicité par inhalation (rats)** : Non établie

**Irritation des yeux (lapins)** : Non établie

**Irritation de la peau (lapins)** : Non établie

### **Toxicité chronique (sommaire)**

Le CIRC a établi qu'il y a suffisamment de preuves pour classer la fibre de bois comme étant carcinogène. Le CIRC a classé le noir de carbone comme étant carcinogène selon des données obtenues

### **PRODUITS TREX® WOOD-POLYMER LUMBER – MSDSTWP-01**

auprès d'animaux. Lorsque la fibre de bois et le noir de carbone sont incorporés à une matrice polymérique, l'exposition est pratiquement éliminée.

## **12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

**Impact environnemental et effets** : Non établis

## **13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Élimination des déchets** : Éliminer les déchets de façon normale.

Information RCRA (É.-U.) À notre avis, le produit non utilisé n'est pas spécifiquement identifié par l'EPA en tant que déchet dangereux (40 CFR, partie 261D) et n'est pas non plus formulé pour contenir des matières répertoriées au titre de déchets dangereux. Il ne présente pas les caractéristiques de dangerosité/sensibilité à l'allumage, de corrosivité ou de réactivité, et n'est pas formulé avec des contaminants, tel que déterminé par la TCLP (Toxicity Characteristic Leaching Procedure).

## **14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**

**DOT (Department of Transport) des É.-U.** : Non réglementé par le DOT des É.-U.

**OMI** : Non réglementé par l'OMI.

**IATA** : Non réglementé par l'IATA.

## **15. DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION**

**État des stocks gouvernementaux** : Tous les composants sont conformes aux exigences de la TSCA.

SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) Title III (É.-U.) : Ce produit ne contient pas de « SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES ».

**CATÉGORIES DE DANGERS DEVANT ÊTRE SIGNALÉS - SARA (311/312)** : CHRONIQUE

Ce produit ne contient aucun composé chimique devant être signalé en vertu du programme relatif aux émanations toxiques SARA (313).

Les ingrédients du produit suivant figurent dans les listes ci-dessous :

<b><u>Nom chimique</u></b>	<b><u>Numéro CAS</u></b>	<b><u>Énumérations dans la liste</u></b>
Poussière de fibre de bois		1, 2, 6
Noir de carbone	1333-86-4	8

### **----LISTES RÉGLEMENTAIRES RECHERCHÉES----**

1 - ACGIH TOUTES	6 - CIRC 1	11 - TSCA 4	17 - CA P65	22 - MI 293
2 - ACGIH AL	7 - CIRC 2A	12 - TSCA 5A2	18 - CA RTK	23 - MN RTK
3 - ACGIH A2	8 - CIRC 2B	13 - TSCA 5E	19 - FL RTK	24 - NJ RTK
4 - NTP CARC	9 - OSHA CARC	14 - TSCA 6	20 - IL RTK	25 - PA RTK
5 - CP NTP	10 - OSHA Z	15 - TSCA 12B	21 - LA RTK	26 - RI RTK

SIGNIFICATION : CARC = CARCINOGENE CP = CARCINOGENE PRESUME

PRODUITS TREX® WOOD-POLYMER LUMBER – MSDSTWP-01

UTILISATION : PRODUITS DE CONSTRUCTION COMPOSITES

INGRÉDIENT	PCT	NUMÉRO CAS
Fibre de bois	50-60	
Polyéthylène	40-50	9002-88-4
Noir de carbone	< 1	1333-86-4

\*\*\*\*\*

Pour usage interne seulement : MHC : NE NE NE NE NE, MPPEC : A, REQ : TREX®, WOOD POLYMER LUMBER UTILISATION SECURITAIRE : G

\*\*\*\*\*

Les informations fournies dans la présente sont fournies de bonne foi comme étant précises, mais sans aucune garantie à cet effet. Les conditions d'utilisation et l'adaptation du produit à un usage particulier sont indépendantes de notre volonté; par conséquent, tous les risques reliés à l'utilisation du produit seront pleinement assumés par l'utilisateur et nous renonçons expressément à toute garantie de quelque nature que ce soit, incluant les garanties de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier en ce qui a trait à l'utilisation ou à la convenance du produit. Aux termes de la présente, aucune mention ne peut être interprétée comme étant dérogatoire aux brevets en vigueur ou en tant que licence étendue en vertu de brevets en vigueur. Les avertissements appropriés et les méthodes de manutention sécuritaires doivent être communiqués à tout le personnel chargé de la manutention et de l'utilisation du produit. Toute modification à ce document est strictement interdite. Dans toute la mesure permise par la loi, la réédition ou la retransmission de ce document, en tout ou en partie, n'est pas autorisée. TREX® Wood-Polymer Lumber n'assume aucune responsabilité en ce qui a trait à l'exactitude des informations à moins que le document le plus à jour soit disponible auprès d'un distributeur officiel TREX® Wood-Polymer Lumber. TREX® Wood-Polymer Lumber ne garantit ou ne fait aucune représentation à l'effet que le format, le contenu ou les formules du produit contenus dans ce document sont conformes aux lois de tout pays à l'exception des États-Unis d'Amérique.

Trex and Trex (stylisé) sont des marques de commerce déposées au fédéral de Trex Company, Inc., Winchester, VA

\*\*\*\*\*